

Vienne Condrieu Agglomération recrute :

UN AGENT DE MAINTENANCE DE LA TELEALARME (H/F)

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

POSTE OUVERT EN INTERNE ET EXTERNE

Merci d'adresser votre candidature

(Lettre de motivation
manuscrite, CV avec
photo)

au plus tard
le 10/10/20

à

Direction des Ressources
Humaines de Vienne
Condrieu Agglomération,
Espace Saint Germain –
Bâtiment Antarès – 30,
avenue du Général
Leclerc – BP 263 – 38217
VIENNE Cedex

Ou par e-mail à
info@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Le service de la téléalarme, créé en 1986, compte actuellement plus de 2 100 abonnés, personnes âgées, isolées ou dépendantes, réparties sur 95 communes de l'Isère et du Rhône. L'agent de maintenance fait partie d'une équipe de cinq agents techniques et de deux agents administratifs, qui participent activement au développement et à la qualité de ce service.

Missions :

- Installation, désinstallation de récepteurs de téléalarme et opérations de maintenance chez l'abonné ou dans un local affecté,
- Relation avec les différents CCAS et les délégués des communes,
- Implication dans l'ensemble des tâches de fonctionnement du service (gestion des tests, organisation matérielle, implication dans les démarches de qualité de service...)

Profil / Expérience :

- Connaissance des procédures liées à la téléalarme et capacité techniques nécessaires à l'exécution des opérations de maintenance (mise en place des récepteurs chez les abonnés, remplacement de cordons, programmation des récepteurs, microsoudures...)
- Grande disponibilité
- Qualités relationnelles importantes, notamment avec les personnes âgées ou handicapées
- Permis B obligatoire
- Capacités de travail en équipe
- Formation de sapeur-pompier volontaire obligatoire

Conditions de recrutement :

- Travail à temps complet (36h)
- astreintes obligatoires du lundi 8h au lundi 8h, jours fériés et week-ends (rotation toutes les 4 à 5 semaines)
- RTT
- Déplacements quotidiens sur les 95 communes conventionnées
- **Poste à pourvoir en novembre 2020**
- Recrutement statutaire + régime indemnitaire + chèques restaurants + CNAS

Pour le Président, par délégation
Le Directeur Général des Services,




Claude BOUR.